

# CODE JAUNE : prudence

- La transmission communautaire de la COVID-19 est faible.
- Une transmission entre contacts familiaux et étroits pourrait être constatée au Manitoba. De petites grappes d'éclotions singulières ou isolées sont possibles, mais rapidement contenues. La transmission communautaire est faible ou indétectable.

Qu'est-ce que ceci représente pour mon école? Afin de vous faciliter la tâche, veuillez vous référer au tableau d'évaluation de possibles symptômes de la COVID-19.

**Tableau 1**  
(un symptôme de cette liste = ne pas se présenter et appeler Info Santé)

Symptômes	oui	non
+ de 38 degrés de fièvre ou frisson		
Toux		
Maux de gorges		
Difficulté à respirer / essoufflement		
Perte de l'odorat ou du goût		
Vomissement ou diarrhée pour plus de 24 heures		

Si vous avez répondu OUI à un de ces symptômes, veuillez ne pas vous présenter à l'école.

**Tableau 2**  
(deux symptômes de cette liste = ne pas se présenter et appeler Info Santé)

Symptômes	oui	non
Nez qui coule		
Muscles endoloris		
Fatigue		
Conjonctivite		
Mal de tête		
Éruption cutanée de cause inconnue		
Nausée ou perte d'appétit		
Difficulté de nourrir un bébé (pour le parent)		

Si vous avez répondu OUI à minimalement deux symptômes, veuillez ne pas vous présenter à l'école.

**Tableau 3 (une réponse oui à une question de cette liste = ne pas se présenter et appeler Info Santé)**

	Historique des contacts	oui	non
1	Avez-vous été en contact de proximité (moins de 2M) avec un cas confirmé de COVID pour plus de 15 minutes dans les 14 derniers jours?		
2	Avez-vous été exposé à la COVID au travail ou dans un lieu public?		
3	Avez-vous voyagé hors Canada, ou à l'intérieur du Canada (Est de Terrace Bay en Ontario)?		
4	a) Dans les 14 derniers jours, est-ce qu'un membre de votre maisonnée a voyagé hors Canada ou à l'intérieur du Canada (Est de Terrace Bay en Ontario)?		
	b) Si oui à la question 4a est-ce que cet individu fut exempté de l'isolation obligatoire? Si non, veuillez répondre à la question 4c.		
	c) Si la réponse à 4B était non, avez-vous été en contact de proximité avec le voyageur durant les 14 dernier jours?		

Si vous avez répondu OUI à une de ces questions, veuillez ne pas vous présenter à l'école.

<b>Maternelle à la 8<sup>e</sup> année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir une programmation complète.</li> </ul>
<b>Secondaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir une programmation complète.</li> <li>• Premier semestre (septembre à janvier) : des cours présentiels le plus possible pour permettre aux élèves de se voir, de se communiquer et de se rassembler à l'école dans un contexte qui leur est familier.</li> <li>• Deuxième semestre : si nous demeurons en code jaune, nous n'aurons pas beaucoup de choix autre que d'offrir une éducation hybride (ex. élèves à l'école une journée sur deux (mi-présentiel/mi-distance). Autre option : mélange de cours à distance journée A et cours présentiels journée B (2 des 4 cours des élèves à distance).</li> <li>• Les élèves qui auront des blocs libres auront une salle d'étude à leur disposition.</li> <li>• Nous avons une obligation d'offrir une éducation de qualité et que ces élèves ont droit à ce qu'il y a de mieux, malgré les inconvénients.</li> </ul>
<b>Services aux élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer de répondre aux besoins physique et mental de tous les élèves.</li> <li>• Les élèves à besoins particuliers seront très bien encadrés. Les plans d'apprentissage personnalisés doivent tous être remis à jour pour refléter les mois manqués et les nouveaux défis.</li> <li>• Les équipes d'appui locales et l'équipe divisionnaire des services aux élèves sont disponibles afin d'appuyer chaque enseignant afin de rencontrer les objectifs du PEP.</li> <li>• Pour les élèves qui ne pourront pas se présenter à l'école due à un problème de santé, avec l'appui d'une note médicale, nous assurerons que ces élèves reçoivent un enseignement approprié à leurs besoins.</li> <li>• Si certains accommodements doivent être effectués afin de répondre aux besoins de certains élèves, la DSFM, lorsque faisable, s'en occupera.</li> <li>• La DSFM s'assurera que pour les élèves qui nécessitent un appui personnel plus significatif, que du matériel de protection personnel sera disponible tant pour les élèves que pour le personnel qui travaille avec eux.</li> </ul>
<b>Transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un transport scolaire à tous les élèves qui y ont droit en respectant les consignes de santé.</li> <li>• Les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 en doivent pas se rendre à l'école ni monter à bord des autobus.</li> <li>• Les chauffeurs qui présentent des symptômes de la COVID-19 ne doivent pas conduire d'autobus.</li> <li>• Tous les passagers de l'autobus scolaire de la 4<sup>e</sup> et plus, ainsi que le chauffeur, doivent porter un masque.</li> <li>• Tous les passagers et les chauffeurs doivent se laver les mains avant d'entrer dans l'autobus et en sortant.</li> <li>• Lorsque la capacité le permet, laisser vacant le siège situé directement derrière le chauffeur.</li> <li>• Lorsque possible et si les conditions météorologiques le permettent, ouvrir les fenêtres pour accroître l'aération.</li> <li>• Assigner les sièges afin que les élèves soient assis dans les mêmes sièges tous les jours pour les trajets ordinaires.</li> <li>• Lorsqu'il n'est pas possible d'asseoir un élève ou les élèves du même ménage par banc, asseoir les élèves de la même coorte sur le même banc.</li> <li>• Assurer de tenir à jour des listes de passagers et des chauffeurs pour permettre le traçage des contacts.</li> <li>• Les élèves qui nécessitent un accompagnateur devront faire demande pour que leur compagnon de siège puisse demeurer avec lui ou elle.</li> <li>• Lorsqu'un élève qui nécessite soit un appareil l'aidant à se mouvoir ou qui a un système de retenue et donc qui ne peut respecter la distanciation physique, des considérations additionnelles peuvent s'avérer nécessaires.</li> <li>• Les élèves doivent demeurer assis dans leur propre siège et ne doivent pas se déplacer à bord de l'autobus.</li> <li>• Les élèves peuvent changer d'autobus pour leur transport à l'école ou à la maison; ces élèves seront considérés comme étant des membres des deux cohortes.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves doivent conserver une distance physique de 2 m lorsqu'ils font la file pour monter à bord de l'autobus ou pour en sortir.</li> <li>• À l'école, les heures d'arrivées et de départs des autobus devraient être échelonnées pour éviter l'entassement à l'entrée de l'école.</li> <li>• Dans la mesure du possible, les autobus doivent être remplis de l'arrière à l'avant et vidés de l'avant à l'arrière. Un seul élève ou groupe d'élèves du même ménage à la fois doit se lever et sortir afin de minimiser les contacts étroits entre élèves.</li> <li>• Veiller au nettoyage approfondi des sièges ou des autres surfaces fréquemment touchées (ex. fenêtres, rampes) avant que chaque nouveau groupe d'élève monte à bord.</li> <li>• Des désinfectants pour surfaces dures ou des produits de nettoyage peuvent être transportés dans l'autobus pourvu qu'ils soient en sécurité et non accessibles aux élèves (1 litre au maximum).</li> <li>• Il est possible que des mesures additionnelles de distanciation physique soient requises pendant l'année scolaire, selon les directives de Santé publique et des risques de transmission de la COVID-19.</li> <li>• Advenant que nous devions toujours suivre la consigne d'un élève par banc (excluant les fratries), la DSFM devra, dans plusieurs cas, doubler ses parcours.</li> <li>• Les parents et gardiens qui choisiront l'option d'apporter eux-mêmes leurs enfants à l'école doivent comprendre que le choix d'utiliser l'autobus pour « certaines journées » ne serait pas possible puisqu'avec les règles du transport, nous devons maximiser chaque autobus et ne pouvons ajouter, retirer des enfants sans qu'il y ait des conséquences quant aux normes à suivre.</li> <li>• Bien que nos écoles tentent d'accommoder du mieux qu'elles peuvent nos parents et gardiens, nous ne pouvons malheureusement plus accueillir les élèves qui se présentent avant les heures de début des classes. Il sera donc important, pour les parents et gardiens qui choisissent de transporter eux-mêmes leurs enfants, de les déposer à l'heure et à l'endroit prévus.</li> <li>• Étant donné l'augmentation possible d'autos, il serait important d'établir un plan pour le débarquement d'élèves.</li> <li>• Selon le ministère, un parent qui transporte son enfant pourrait avoir droit à la compensation financière. Nous sommes toujours à tenter de confirmer cette nouvelle par le ministère.</li> </ul>
<p><b>Récréations et repas</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échelonner les temps de récréations si nécessaire.</li> <li>• Pour les écoles qui sont juxtaposées à un parc municipal, puisque l'espace n'est pas restreint par des clôtures, il sera possible d'avoir plus d'élèves à l'extérieur à un temps donné, toujours en s'assurant que ces élèves sont dans un territoire défini (sous-groupes).</li> <li>• M à 8 : repas en salle de classe.</li> <li>• L'utilisation des micro-ondes est permise, mais en respectant les consignes de la santé.</li> <li>• 9 à 12 : les élèves pourront manger dans une salle dans l'école ou pourront sortir manger à l'extérieur de l'école. Il est important de noter que les élèves qui sortent de l'enceinte de l'école doivent suivre les mesures d'hygiène qui s'appliquent à la population manitobaine. Pour éviter les allées et venues fréquentes, une fois sorti de l'école, les élèves ne pourront y retourner qu'au début des cours offerts après le dîner.</li> <li>• Assurer une surveillance durant cet espace-temps.</li> <li>• Pour l'instant, le département de la Santé déconseille l'ouverture des cantines scolaires. Nous vous demanderons de communiquer aux parents et gardiens l'importance que l'enfant ait son repas.</li> <li>• L'équipement de récréation est maintenant permis tant que chaque cohorte ait un bac individuel avec le matériel à l'intérieur de celui-ci, et que le matériel soit nettoyé entre les récréations.</li> <li>• Les élèves peuvent retirer leur masque lors de la récréation. Il sera important qu'ils le retirent et le remettent de la bonne façon.</li> </ul>

<b>Masques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> doivent porter un masque lorsque nous ne pouvons pas respecter une distanciation de 2 m.</li> <li>• Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année doivent porter un masque dans l'autobus scolaire.</li> <li>• Offrir, de façon fréquente, des pauses sans masques afin que les élèves puissent respirer librement.</li> <li>• Les visiteurs doivent porter un masque.</li> </ul>
<b>Protocoles d'hygiène / Nettoyage des salles de bain et salles de classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer que chacune de nos écoles suit à la lettre le protocole d'hygiène recommandé par le chef de la santé publique quant à la propreté de l'école.</li> <li>• Minimiser les risques de transmission autant que possible (favoriser les cohortes).</li> <li>• Établir une routine quotidienne de distanciation et d'hygiène personnelle pour chaque individu dans l'école.</li> <li>• L'équipe d'entretien s'assurera de nettoyer assidument les toilettes (minimalement 6 fois par jour) et les salles de classe (surfaces plates, robinets, rampes d'escalier, poignées de porte, buvettes, fontaines).</li> </ul>
<b>Présentation de symptômes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parent d'un enfant qui démontre des symptômes de la COVID-19 a deux choix : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le faire tester et attendre le résultat (si le résultat est négatif, le parent doit attendre 24 h sans symptômes pour retourner son enfant à l'école;</li> <li>2) Garder son enfant à la maison pour une période de 10 jours et après cette dite période, s'assurer que l'enfant n'a plus de symptômes.</li> </ol> </li> </ul>
<b>Activités parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La DSFM, pour l'instant, interdit les activités parascolaires puisque le danger de transmission hors cohortes est plus élevé.</li> </ul>
<b>Sorties et excursions</b>	<p>Bien que la DSFM ne privilégie pas, en temps de pandémie, les sorties et excursions, celles-ci sont permises par la Province. La participation des élèves doit demeurer volontaire et doit être accompagnée de la permission des parents ou gardiens de chaque élève. Une planification très détaillée devra aussi être présentée avant que l'activité soit acceptée.</p> <p>Voici des éléments à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les sites extérieurs présentent moins de risques que les sites fermés;</li> <li>• évitez les attroupements lorsque vous ne pouvez maintenir la distanciation de 2 m;</li> <li>• assurez qu'il y a du gel nettoyant ou du savon à plusieurs endroits;</li> <li>• pour le transport des élèves, si nécessaire, référez-vous au guide de transport;</li> <li>• assurez que chaque élève a sa propre bouteille d'eau;</li> <li>• vous devez suivre les recommandations de la santé publique.</li> </ul>
<b>Salon du personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer que les enseignants ont droit à 55 minutes de repas sans la présence des élèves et que le personnel de soutien ait aussi accès à leurs temps de pause sans élèves.</li> <li>• Les membres du personnel peuvent manger dans sa salle de classe si les élèves n'y sont pas présents. Si non, trouver un local pour accommoder ces pauses.</li> <li>• Les membres du personnel doivent respecter une distanciation de 2 m.</li> <li>• Assurer que chaque membre du personnel nettoie son espace où il ou elle a mangé.</li> </ul>
<b>Casiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un plan d'utilisation des casiers et obtenir l'approbation de votre superviseur avant d'aller de l'avant.</li> <li>• Éviter une congestion près des casiers.</li> </ul>
<b>Service de garde et garderie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les centres de service de garde continueront d'opérer à leur capacité maximale : 30 enfants tant et aussi longtemps qu'ils ne seront pas en contact.</li> </ul>